

BILAN ACTIF (dirhams)		exercice clos le 31 décembre 2023			
		EXERCICE au 31/12/2023		EXERCICE PRECEDENT	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	2 000 000,00	1 600 000,00	400 000,00	800 000,00
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 000 000,00	1 600 000,00	400 000,00	800 000,00
	Primes de remboursements des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	57 500,00	57 500,00	00,00	139,11
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	57 500,00	57 500,00	00,00	139,11
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	20 693 564,51	6 182 533,03	14 511 031,48	15 156 203,53
Terrains	9 508 200,00		9 508 200,00	9 508 200,00	
Constructions	3 615 548,11	1 133 715,62	2 481 832,49	2 662 609,90	
Installations techniques, matériel et outillage					
Matériel de transport	307 447,20	302 727,83	4 719,37	15 052,86	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	7 262 369,20	4 746 089,58	2 516 279,62	2 970 340,77	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	754 415,74		754 415,74	552 187,00	
Prêts immobilisés	649 851,74		649 851,74	447 623,00	
Autres créances financières	4 564,00		4 564,00	4 564,00	
Titres de participation	100 000,00		100 000,00	100 000,00	
Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A + B + C + D + E)	23 505 480,25	7 840 033,03	15 665 447,22	16 508 529,64	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	48 937 559,81	2 869 000,83	46 068 558,98	54 795 420,36
	Marchandises	48 937 559,81	2 869 000,83	46 068 558,98	54 795 420,36
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires, et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	248 839 711,72	130 920,00	248 708 791,72	285 239 235,22
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	2 689 857,03		2 689 857,03	1 148 412,91
	Clients et comptes rattachés	221 410 675,25	130 920,00	221 279 755,25	278 247 823,50
	Personnel				
Etat	3 037 899,57		3 037 899,57	5 571 592,10	
Comptes d'associés					
Autres débiteurs	49 629,91		49 629,91	150 403,49	
Comptes de régularis. actif	21 651 649,96		21 651 649,96	121 003,22	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)					
(Eléments circulants)	314 709,66		314 709,66	888 545,65	
TOTAL II (F + G + H + I)	298 091 981,19	2 999 920,83	295 092 060,36	340 923 201,23	
TRESO	TRESORERIE - ACTIF	64 390 823,73		64 390 823,73	30 711 847,99
	Chèques et valeurs à encaisser	4 245 689,82		4 245 689,82	1 747 729,72
	Banque, T.G et C.C.P	60 087 588,93		60 087 588,93	28 950 255,31
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs	57 544,98		57 544,98	13 862,96
	TOTAL III	64 390 823,73		64 390 823,73	30 711 847,99
TOTAL GENERAL I + II + III	385 988 285,17	10 839 953,86	375 148 331,31	388 143 578,86	

BILAN PASSIF (dirhams)		exercice clos le 31 décembre 2023			
		EXERCICE au 31/12/2023		EXERCICE PRECEDENT	
		EXERCICE au 31/12/2023	EXERCICE PRECEDENT	EXERCICE au 31/12/2023	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES				
	Capital social ou personnel (1)	42 000 000,00		42 000 000,00	
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, Capital appelé dont verse				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserve légale	4 200 000,00		4 200 000,00	
	Autres réserves				
	Report à nouveau (2)	78 993 647,01		78 380 248,64	
	Résultats nets en instance d'affectation (2)				
	Résultats net de l'exercice (2)	57 202 808,65		42 613 398,37	
Total des capitaux propres (A)	182 396 455,66		167 193 647,01		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
DETTES DE FINANCEMENT (C)					
Emprunts obligatoires					
Autres dettes de financement					
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)					
Augmentations des créances immobilisées					
Diminution des dettes de financement					
TOTAL I (A + B + C + D + E)	182 396 455,66		167 193 647,01		
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	111 762 379,31		147 431 905,90	
	Fournisseurs et comptes rattachés	73 327 397,28		100 345 287,73	
	Clients créditeurs, avances et acomptes	1 945 859,23		327 592,11	
	Personnel	2 629 065,67		2 824 882,00	
	Organismes sociaux	3 445 232,62		3 397 847,07	
	Etat	28 292 855,96		39 140 343,46	
	Comptes d'associés				
	Autres créanciers	1 753 678,55		1 106 675,97	
	Comptes de régularisation - passif	368 290,00		289 277,56	
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	314 709,65		888 545,64	
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	674 786,69		1 522 817,02		
TOTAL II (F + G + H)	112 751 875,65		149 843 268,56		
TRESO	TRESORERIE - PASSIF	80 000 000,00		71 106 663,29	
	Crédits d'escompte				
	Crédits de trésorerie	80 000 000,00		60 000 000,00	
	Banques (soldes créditeurs)			11 106 663,29	
	TOTAL III	80 000 000,00		71 106 663,29	
TOTAL GENERAL I + II + III	375 148 331,31		388 143 578,86		

(1) Capital personnel débiteur.
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

		Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
NATURE		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3 = 1 + 2	4
		1	2		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)	728 686 667,57		728 686 667,57	672 118 372,25
	Ventes de biens et services produits	22 483 183,96		22 483 183,96	22 723 467,84
	Chiffre d'affaires	751 169 851,53		751 169 851,53	694 841 840,09
	Variation de stocks de produits (+) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitations; transferts de charge	2 829 362,48		2 829 362,48	2 118 922,48
	TOTAL I	753 999 214,01		753 999 214,01	696 960 762,57
EXPLOITATION	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus (2) de marchandises	604 982 806,21		604 982 806,21	533 860 594,27
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 679 669,52		1 679 669,52	1 327 370,02
	Autres charges externes	13 484 087,81		13 484 087,81	13 953 825,70
	Impôts et taxes	8 839 557,97		8 839 557,97	9 898 983,34
	Charges de personnel	30 158 440,08		30 158 440,08	29 582 184,10
	Autres charges d'exploitation	280 000,00		280 000,00	280 000,00
	Dotations d'exploitation	4 142 553,44		4 142 553,44	3 927 578,06
	TOTAL II	663 567 115,03		663 567 115,03	592 830 535,49
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			90 432 098,98	104 130 227,08
FINANCIER	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et Autres titres	3 000 000,00		3 000 000,00	4 567 169,15
	Gains de change	5 079 545,23		5 079 545,23	174 553,77
	Intérêts et autres produits financiers	88 054,12		88 054,12	1 990 754,19
	Reprises financières; transferts de charges	888 545,64		888 545,64	6 732 477,11
TOTAL IV	9 056 144,99		9 056 144,99	6 732 477,11	
FINANCIER	V CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	6 439 472,79		6 439 472,79	4 385 954,80
	Pertes de change	6 424 215,88		6 424 215,88	40 438 376,51
	Autres charges financières				
	Dotations financières	314 709,65		314 709,65	888 545,64
TOTAL V	13 178 398,32		13 178 398,32	45 712 876,95	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-4 122 253,33	-38 980 399,84	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			86 309 845,65	65 149 827,24	
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisation	315 000,00		315 000,00	170 000,00
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	1 779 859,51		1 779 859,51	1 111 626,25
Reprises non courantes; transferts de charges					
TOTAL VIII	2 094 859,51		2 094 859,51	1 281 626,25	
NON COURANT	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	16 868,06		16 868,06	24 009,50
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	7 912 865,45		7 912 865,45	3 724 744,62
	Dotations non courantes aux amortissements et aux prov.				
TOTAL IX	7 929 733,51		7 929 733,51	3 748 754,12	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-5 834 874,00	-2 467 127,87	
XI RESULTAT AVANT IMPOT (VII ± X)			80 474 971,65	62 682 699,37	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS			23 272 163,00	20 069 301,00	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			57 202 808,65	42 613 398,37	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			765 150 218,51	704 974 865,93	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			707 947 409,86	662 361 467,56	
XVI RESULTAT NET			57 202 808,65	42 613 398,37	

1) Variation de stocks = stock final - stock initial augmentation (+) diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés achats - variation de stocks.

A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

CABINET FOUAD EL KOUHEN

4, Place maréchal
20 070 Casablanca
Maroc

82, Boulevard Zerkouni
Casablanca

MICRODATA S.A.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Aux Actionnaires de la société
MICRODATA S.A.
30, Bd Ibnou Sina
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MICRODATA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD **182 396 455,66** dont un bénéfice net de MAD **57 202 808,65**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MICRODATA S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1. Dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2023, les créances clients dont la valeur brute s'élève à DH 221,4 millions sont provisionnées à hauteur de DH 0,1 million.	Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :
La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.	- Examiner les analyses des comptes clients, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard de certaines créances significatives ;
Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la Société.	- Analyser les paiements reçus en période subséquente pour les créances les plus significatives ;
	- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour évaluer les dépréciations à constater ;
	- Examiner la correcte évaluation des dépréciations à constater selon la méthode de provisionnement de la société.

2. Dépréciation des stocks de marchandises

Risque identifié	Notre réponse
Le stock des marchandises affiche une valeur brute de l'ordre de DH 48,9 millions et nette de DH 46,1 millions au 31/12/2023.	Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur actuelle et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.
La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.	Ces travaux ont consisté à :
Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.	- Tester la valorisation des articles en stocks en les comparant, sur la base de sondages, aux coûts de revient ;
	- Prendre connaissance des processus mis en place pour identifier les articles à rotation lente, ceux présentant un risque d'obsolescence et les articles éventuels avec des prix de vente inférieurs à leur valeur d'entrée ;
	- Confirmer l'existence de ces articles à rotation lente en stock au moment de notre assistance à l'inventaire physique ;
	- Pour les articles présentant un risque de dépréciation, vérifier leur correcte évaluation à la date de clôture de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mars 2024.

Les Commissaires aux Comptes

A. SAAIDI ET ASSOCIES
A. Saaidi & Associés
Commissaires aux comptes
4, Place maréchal Casablanca
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 96
Bahaa SAAIDI
Expert-comptable

Cabinet Fouad EL KOUHEN
Fouad EL KOUHEN
Expert-comptable